

Déontologie entre PME-PMI et épargnants

OBJECTIFS

- Apporter la connaissance des moyens de traitement égalitaire des épargnants qui investissent au capital des PME-PMI
- Comprendre la nécessité de défendre les intérêts des épargnants pour réaliser des augmentations de capital et sauvegarder l'indépendance financière de l'entreprise et de ses dirigeants

PUBLIC

- Dirigeants de PME-PMI
- Directeurs Administratifs et Financiers
- Conseils de l'entreprise, Professionnels du Chiffre et du Droit (experts comptables, commissaires aux comptes, avocats, conseils en gestion de patrimoine)
- Actionnaires individuels

Programme

Présentation de l'association Love Money Security :

- Etablir et maintenir la confiance avant, pendant et après la réalisation de vos augmentations de capital
- Pour quelles raisons s'imposer des règles de traitement égalitaires des actionnaires pour des PME non cotées ?
- Missions et compétences de l'association en matière de prévention, de contrôle et de sanction dans le non coté

Comment l'entreprise peut-elle bénéficier des incitations fiscales destinées aux particuliers ?

- Règles à respecter pour permettre aux épargnants d'une réduction d'impôt sur le revenu ou profiter du PEA-PME
- Condition d'éligibilité des entreprises à ces deux principales mesures

Les aspects juridiques des appels privés à l'épargne

- Quelles formes juridiques adopter selon le type d'actionnaires souhaités ?
- Pourquoi seule la SA (ou la SAS sous conditions) peut lever des capitaux auprès d'un grand nombre d'épargnants ?
- Limites entre « appel privé à l'épargne » et « offre au public de titres financiers » ;
- Quel modèle de document d'information pour quel profil d'actionnaires : "Prospectus", "Offering Circular", ou "Document d'appel à souscriptions" ?
- Les articles essentiels du Code du commerce, du Code monétaire et financier, du règlement général de l'AMF

Rôle et éthique de la communication financière

- Rappel des différents droits des actionnaires individuels
- Obligations communes à toute entreprise en matière d'"information permanente" et d'"information périodique"
- Rôle et responsabilité des dirigeants et des conseillers habituels de l'entreprise (juristes, experts comptables, commissaires aux comptes, listing sponsor). Quelle communication entre ces conseillers et les dirigeants ?
- Quels risques en matière de délit d'initié, d'information privilégiée pour les dirigeants de PME non cotées ?
- Préparation des augmentations de capital à venir et évolution théorique d'une prime d'émission restant attractive

La Charte de déontologie Love Money

- Différences entre "Charte de déontologie Love Money" et "Pacte d'actionnaires"
- La première école en France pour préparer de futurs appels publics à l'épargne et une introduction sur Euronext Access

Règles de fonctionnement des marchés d'actions pour les PME

- Quelles différences de responsabilité des dirigeants en fonction du choix du marché d'actions : de gré à gré (Carnet d'annonces d'achat et de vente d'actions), Euronext Access (ex-Marché Libre, ex-marché hors cote), Euronext Growth (ex-Alternext, ex-Second Marché)
- Ethique et équité du marché (front office) & responsabilité de la tenue du registre des actionnaires (back-office titres nominatifs)